

## Législature 2017-2021

## N° 11

Message du Conseil communal au Conseil général  
du 31 mai 2017

## Comptes 2016

**1. Introduction**

Les comptes 2016 des sept anciennes communes nouvellement fusionnées ont été établis par les boursières et le boursier respectifs de chaque ancienne entité. Ils ont ensuite été soumis à l'expertise des différents organes de révision et, pour terminer, ont été analysés par les anciennes Commissions financières qui ont rédigé individuellement leur propre rapport, comme cela était prévu dans la convention de fusion.

**2. Principaux chiffres**

Les principaux chiffres des comptes 2016 se présentent ainsi (en CHF) :

Comptes 2016	Bussy	Estavayer-le-Lac	Morens	Murist	Rueyres-les-Prés	Vernay	Vuissens	Total
Résultat brut structurel	635'241.52	4'581'218.28	57'148.00	161'899.08	489'693.25	340'453.07	33'606.44	6'299'259.64
Amortissements supplémentaires	632'944.90	4'208'000.28	54'563.10	157'159.90	484'322.35	338'948.70	32'843.75	5'908'782.98
Résultat net	2'296.62	373'218.00	2'584.90	4'739.18	5'370.90	1'504.37	762.69	390'476.66
Bilan	2'963'814.44	70'697'402.15	2'797'178.58	5'121'243.26	1'776'645.82	4'856'074.49	2'663'432.30	90'875'791.04
Dettes MT/LT*	1'260'000.00	46'777'500.00	0.00	3'571'040.00	806'000.00	1'949'480.00	1'660'394.35	56'024.414.35
Dettes/Bilan	42.51%	66.17%	0.00%	69.73%	45.37%	40.15%	62.34%	61.65%

\*Sont incluses uniquement les dettes à moyen et long terme. Ne sont pas inclus les créanciers, les comptes courants, les provisions, les transitoires, etc.

La reprise des actifs et des passifs de chaque ancienne commune sera prochainement effectuée avec une date de consolidation au 1er janvier 2017. Le bilan d'entrée consolidé sera transmis lors du processus budgétaire 2018, soit à la fin de l'automne 2017. L'état des investissements au 31 décembre 2016 sera également consolidé et communiqué à cette occasion.

Les comptes 2016 détaillés de chaque ancienne commune peuvent être demandés en format papier ou informatique auprès du Service des finances.

### 3. Conclusion

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir accepter les comptes 2016 des anciennes Communes de Bussy, Estavayer-le-Lac, Morens, Murist, Rueyres-les-Prés, Vernay et Vuissens.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 8 mai 2017.

Le Secrétaire général :  
Lionel Conus



Le Syndic :  
André Losey

Conseiller communal responsable : Philippe Aegerter, Dicastère des Finances